

PARUTIONS

SPITZER Leo, *Traque des mots étrangers, haine des peuples étrangers. Polémique contre le nettoyage de la langue*, présenté par STEUCKARDT Agnès, traduit par BRIU Jean-Jacques, préfacé par FRANÇOIS Jacques, Limoges, Lambert-Lucas, 2013.

Dans ce bref ouvrage de 1918, Leo Spitzer (1887-1960) déploie une critique ravageuse de la politique de « nettoyage linguistique » anglophobe et francophobe promue par l'*Allgemeiner Deutscher Sprachverein* [Association générale de la langue allemande] au cours de la Première Guerre mondiale. Leo Spitzer est plutôt connu du public français pour ses études stylistiques : on le retrouve ici engagé contre la « haine nationale » qui instrumentalise le langage.

Service de la langue française et Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Communauté française de Belgique, *La communi-*

***cation avec le citoyen : efficace et accessible ? Actes du colloque de Liège (2009)*, Éditions De Boeck, Collection : Champs linguistiques, 2013.**

Ces actes de colloque dressent un état des lieux des expériences de la Communauté française de Belgique, de la France, du Québec et de la Suisse romande dans le domaine de la communication entre les institutions publiques et le citoyen.

Sous la direction de BALSIGER Claudine, BÉTRIX KÖHLER Dominique, DE PIETRO Jean-François, PERREGAUX Christiane, 2012, *Éveil aux langues et approches plurielles. De la formation des enseignants aux pratiques de classe*, Paris : l'Harmattan.

Éveil aux langues ? Approches plurielles ? Formation des enseignants ? Pratiques de classe ? Cet ouvrage fait le point sur l'état des recherches et des pratiques d'éveil aux langues et d'autres approches plurielles

– intercompréhension entre langues voisines, didactique intégrée des langues – qui, toutes, impliquent simultanément plusieurs langues et variétés culturelles dans l'enseignement-apprentissage.

***Revue Droit et Culture n° 63, S'entendre sur la langue*, Paris : l'Harmattan.**

Entre écriture et oralité, les langues s'interpénètrent, puis s'emmêlent. Tout État, pour dire « son » droit, choisit une langue ou en désigne plusieurs comme « officielles » ou « nationales ». Les formes d'intercommunication indispensables à la cohésion sociale sont ici mises en regard, retenant, d'une part, les caractéristiques de la langue du droit face à la langue de droit(s), et, d'autre part, les fonctions sociales d'une langue par rapport à son statut en droit ●

À retourner à

Délégation générale

à la langue française et aux langues de

France

Observatoire des pratiques

linguistiques

6 rue des Pyramides

75001 Paris

ou par courriel :

olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,

le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,

merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

Langues et cité

Observatoire des pratiques linguistiques
président du comité scientifique :

Pierre Encrevé

directeur scientifique : Olivier Baude

Directeur de publication : Xavier North

Rédactrice en chef : Valelia Muni Toke

Coordination : Dominique Bard-Cavelier

Composition : Sarah Kremer

Conception graphique : Doc Levin/Juliette Poirot

Impression : Axiom Graphic

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Observatoire des pratiques linguistiques

Ministère de la Culture et de la Communication

6 rue des Pyramides, 75001 Paris

téléphone : 01 40 15 36 91

télécopie : 01 40 15 36 76

courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr

www.dglf.culture.gouv.fr

ISSN imprimé : 1772-757X

ISSN en ligne : 1955-2440

Ce bulletin applique
les rectifications
de l'orthographe, proposées
par le Conseil supérieur
de la langue française (1990),
et approuvées par l'Académie
française et les instances
francophones
compétentes.

Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs.